



Retail et e-retail, les 30 prochaines années !



© Fotolia - leuchul

Plus de 110 fournisseurs et distributeurs étaient présents dans les salons du Chalet de la Porte jaune installé au bois de Vincennes à Paris, le 9 octobre dernier, pour fêter comme il se doit les 30 ans de PNP (Profession Nouveau Papetier). Un moment festif mais pas seulement, car la volonté de PNP était de profiter de ce rassemblement pour se projeter vers l'avenir de la profession, au-delà des nombreux souvenirs partagés lors de cette réunion entre les participants.

À quoi ressemblera le marché dans 30 ans ? Sans aucun doute, à moins d'un coup de théâtre extraordinaire, le commerce électronique sera omniprésent. Il bouleverse déjà depuis quelques années les schémas traditionnels de la distribution. Tout ce que nous connaissions auparavant est remis en cause et de nouveaux modèles voient le jour. Rien ne sera plus comme avant. Qui plus est, avec le déploiement de l'intelligence artificielle (IA), aussi bien dans les entreprises que chez les particuliers, nous entrons véritablement dans la troisième révolution industrielle de notre ère.

45 % des ventes de biens techniques en Tchèque s'effectuent par Internet

« Retail et e-retail, les 30 prochaines années », tel était le thème choisi pour animer cette soirée. Tous les participants ont ainsi pu découvrir le livre blanc élaboré par PNP et réalisé en partenariat avec les équipes de GFK France. Intitulé, « *Le livre blanc du e-commerce, tendances, data*

et petites histoires à savoir... ». Ce document au format A5 retrace tout le chemin parcouru depuis la création d'Internet

jusqu'à l'explosion du commerce électronique. Son avantage est de pouvoir embrasser tous les enjeux du commerce

TESTÉS PAR UFC QUE CHOISIR 19 SUR 52 PRODUITS SERAIENT TOXIQUES

UFC Que Choisir tacle des articles de papeterie car contenant des substances indésirables. L'association demande une législation plus stricte, aux familles de ne pas les acheter, et accuse les fournisseurs de faire ce qu'ils veulent. Ainsi, sur 52 produits testés, 19 d'entre eux seraient toxiques. Dans un communiqué, UFC Que Choisir cite le produit Bic Cristal Pocket Scents jugé comme dangereux car il « contient le plus d'allergènes et pour les cartouches d'encre, c'est chez Waterman et Paper Mate (cartouches d'encre Waterman internationales bleu sérénité et Paper Mate - Reynolds standard bleues) que nous avons trouvé les teneurs les plus élevées en méthylisothiazolinone, un conservateur particulièrement allergisant ». L'association demande également à la DGCCRF le retrait

immédiat de « parfumés Giotto Turbo scents (groupe Fila - Ndlr) du fait de leur non-conformité à la réglementation actuelle ». Voilà une enquête qui ne manquera pas de faire réagir les fournisseurs d'autant que certaines MDD sont jugées vertueuses par l'association comme celles du groupe « Auchan (stylos billes noirs corps transparents, rollers effaçables noirs et crayons de couleurs), Carrefour (crayons de papier 1er prix) et Intermarché (bâton de colles). Pour autant, toutes les MDD ne se valent pas : ainsi les produits à la marque Esquisse de chez Leclerc reçoivent le bonnet d'âne à quatre reprises (pour les crayons de papier, les crayons de couleur, les stylos-billes noirs corps transparents et les colles en stick) », souligne l'association.

moderne et d'offrir de nouvelles clés pour mieux comprendre les enjeux de demain. Un outil indispensable en somme. Saviez-vous par exemple que 45 % des ventes de biens techniques en République Tchèque s'effectuent par Internet contre 22 % en France actuellement ?

Bruno Peyroles abandonnerait le commerce électronique ?

Le commerce électronique est dans toutes les préoccupations des fournisseurs et des distributeurs. C'est une évidence. Mais parfois, certains acteurs décident de ne pas suivre le mouvement général, voire de revenir sur leurs pas. Bruno Peyroles, président et fondateur de "Bureau Vallée", a ainsi tenu à prendre la parole afin de délivrer une information en avant-première à l'auditoire de la soirée PNP. Sous les regards interrogatifs de l'assemblée, il a alors exprimé ses vives inquiétudes quant au devenir des relations humaines face à l'essor des nouvelles technologies et de l'IA. Sans rien dévoiler de plus, il laisse ensuite la parole à son acheteur Sébastien Tréguier, lequel annonce sans ambages, l'abandon pur et simple du commerce électronique pour Bureau Vallée...

La fake news

Inutile de préciser qu'une certaine stupeur régnait alors dans la salle, stupeur vite dissipée car il s'agissait d'une fausse nouvelle ou « fake news » en bon français ! L'enseignement continuera naturellement à investir dans le e-commerce. Cette mise en scène avait pour but de

montrer l'importance aujourd'hui de ce canal de distribution, une des clés de l'omni canal.

Le distributeur doit être là où son client désire acheter : site marchand, magasins physique, drive, etc. Pourtant, il existe toujours des distributeurs de papeterie et de fournitures de bureau qui continuent à ne pas y croire. Peut-être ont-ils été alors convaincus par l'intervention d'Amélie Véron, la responsable d'Amazon Business France. Pendant plus d'une heure d'échanges avec la salle, elle a pu ainsi expliquer et démontrer les intérêts d'une place de marché électronique et le fonctionnement de cette branche B to B du géant de l'internet américain. Du reste, c'est la première fois qu'Amélie Véron s'exprimait ainsi devant autant de représentants de la profession.

Une soirée sous les auspices d'Eben, l'AIPB, de GFK et de Durable

Par la suite, tous les participants ont pu se retrouver autour d'un grand buffet dinatoire, une soirée très conviviale et réussie vu les très nombreux messages de remerciement qui nous sont parvenus ! Un grand merci également à tous nos partenaires, la fédération Eben, l'Association des industriels de la papeterie et du bureau (AIPB), à l'institut d'études marketing GFK France, la société Durable, les Champagnes Comte Delavie et les cigares Flor de Selva. Rendez-vous dans 30 ans !

FRÉDÉRIC LEROY

Directeur adjoint des rédactions et rédacteur en chef - Magazine PNP

LA THÉORIE DE LA DESTRUCTION CRÉATRICE

La diffusion d'une innovation dans une économie provoque la disparition de certains métiers et en fait émerger de nouveaux. Même si Schumpeter n'en avait pas fait un concept économique, à travers sa théorie de la destruction créatrice bien connue, nous pourrions aujourd'hui en faire le constat tous les jours autour de nous. L'accélération technologique de ces dernières années témoigne de la force de la révolution digitale qui bouleverse notre société. Cette lame de fond fait disparaître de nombreux emplois, sans que l'actif occupant puisse toujours l'anticiper suffisamment tôt. C'est pourtant cette compréhension qui est la clef d'une capacité de rebond, à travers un effort de formation ou la recherche d'un emploi dans un autre secteur. S'il existe une alternative technologique à un emploi humain, celle-ci sera systématiquement choisie, dans une optique de gain de productivité.

Le mouvement de remplacement de l'homme par la machine est favorisé par le mouvement cyclique suivant : *l'automatisation génère de la croissance par une augmentation des gains de productivité, et la croissance génère à son tour de l'automatisation par l'augmentation des salaires qui engendre une incitation à automatiser*. La vague digitale qui engloutira de nombreux emplois risque d'être socialement néfaste si elle n'est pas anticipée. Ne pas prévoir les métiers qui vont disparaître, c'est risquer une aggravation du taux de chômage et donc un déséquilibre critique de nos comptes sociaux. Quels sont les emplois menacés ? John Maynard Keynes prévoyait que d'ici la fin du XXe siècle, la technologie aurait détruit les emplois aliénants et pénibles. Une intuition qui se révèle exacte : le classement "DARES" des métiers les plus pénibles se superpose avec celui des métiers menacés. L'anthropologue David Graber,

professeur à la London School of Economics, juge que les robots vont éradiquer ce qu'il nomme les « bullshit jobs », ces emplois inutiles qui ne portent aucun sens ni pour l'employeur ni pour l'actif occupant.

5 métiers fortement menacés

Les métiers retenus sont ceux qui sont à la fois directement remis en question par une technologie et qui ont vu leurs effectifs diminuer depuis 30 ans. Au total, selon nos estimations, ce sont près de 2,1 millions d'actifs concentrés dans ces 5 métiers qui ont une forte probabilité de voir leur emploi disparaître dans les prochaines années. Les métiers sélectionnés pour illustrer cet effet sont donc ceux ayant connu la plus forte *de direction, employés de comptabilité, employés de la banque et de l'assurance et caissiers et employés de libre-service*.